24 MARS 1939

53

E 2001 (D) 9/1

Notice du Chef de la Division des Affaires étrangères du Département politique, P. Bonna ¹

Copie No RU.

trouvé?

[Berne], 24 mars 1939

123

CONVERSATION AVEC M. EBRARD, DÉLÉGUÉ DU CONSEIL FÉDÉRAL POUR LE COMMERCE EXTÉRIEUR, AU SUJET DE NOS RELATIONS AVEC LA RUSSIE.

M. Ebrard vient me voir à 19 heures. Il part le lendemain pour Belgrade. J'expose que nous nous préoccupons depuis longtemps des inconvénients que pourrait avoir, en cas d'accentuation du conflit, le fait que nous n'avons pas de relations normales avec l'U.R.S.S., qui sera sans doute appelée à jouer un rôle important dans le bloc des Puissances adversaires de l'axe Rome-Berlin. Cet état de choses ne nous empêchera sans doute pas de maintenir avec la France et l'Angleterre des relations amicales, mais pourrait compliquer gravement des questions telles que celle du contrôle interallié des approvisionnements, celle de nos relations avec le Secrétariat de la Société des Nations et d'autres encore. A cet égard, une réconciliation avec l'U.R.S.S. serait souhaitable. En ce moment, cependant, il ne paraît pas possible d'entrer complètement dans les vues des milieux socialistes, qui réclament la reprise pure et simple des relations diplomatiques entre la Suisse et l'U.R.S.S.. Des considérations de politique intérieure s'y opposent, mais plus encore le fait qu'une mesure de ce genre, dans l'état de pression existant, nous serait reprochée, à Rome et à Berlin, comme un glissement vers l'autre camp et provoquerait des réserves dangereuses au sujet de notre neutralité. Un moyen terme peut-il être

M. Ebrard est d'accord avec moi pour penser que l'installation d'une Légation de Suisse à Moscou n'aurait aucune utilité quelconque. Il est notoire que le Corps diplomatique à Moscou est soumis à une surveillance telle qu'il ne peut pas se renseigner sur la situation réelle, ni exercer une influence en dehors des relations strictement officielles avec les organes du Commissariat des Affaires étrangères. M. Ebrard ne voit pas non plus l'utilité d'une Agence commerciale suisse à Moscou. Il pense que nos exportations en Russie pourraient être légèrement augmentées si le climat politique des relations entre les deux pays était meilleur, mais cette augmentation ne pourrait être que de l'ordre de 30 à 50 millions par an au maximum et ne dépend pas de la présence sur place de représentants du commerce suisse. La création d'une Légation ou d'une Agence commerciale suisses en Russie et l'acceptation, par réciprocité, d'une Légation ou d'une Agence commerciale russes en Suisse doivent, selon lui, être examinées



^{1.} Motta a souligné plusieurs passages de la notice et a écrit: 25.3.39.

exclusivement du point de vue politique, puisque ce n'est pas l'activité commerciale de ces organismes, mais l'amélioration du climat politique qui pourrait seule avoir une influence pratique sur l'augmentation de nos débouchés en U.R.S.S., et que cette augmentation ne peut, en tout état de cause, être d'une extrême importance.

M. Ebrard partage mon avis que l'envoi réciproque d'agents commerciaux aurait plus d'inconvénients que d'avantages et que, une normalisation complète de nos relations avec l'U.R.S.S. devant être écartée pour le moment, ce n'est pas sur ce terrain qu'une solution moyenne est à rechercher.

Je demande alors à M. Ebrard s'il lui paraîtrait concevable que nous arrivions à conclure avec l'U.R.S.S. un accord de demi-normalisation de nos relations par lequel les deux Gouvernements conviendraient de ne pas s'envoyer, pour le moment, de représentants diplomatiques ou consulaires, mais de correspondre directement entre eux touchant les relations entre les deux pays. M. Ebrard répond que cela lui paraîtrait concevable, bien qu'il n'ait aucune indication lui permettant de dire si une proposition dans ce sens serait acceptée ou non par l'U.R.S.S.. Les délégués avec lesquels il a traité des questions économiques ont souvent changé. Lors des premières prises de contact, le représentant de l'U.R.S.S. a fait des allusions aux avantages économiques qu'entraînerait pour la Suisse une normalisation des relations. Dans les entrevues subséquentes, il n'en a plus été question. S'il recevait des instructions dans ce sens, M. Ebrard serait prêt à profiter d'une prise de contact économique pour sonder très prudemment le délégué de l'U.R.S.S. sur l'accueil que recevrait à Moscou une proposition de normalisation des rapports sans reprise des relations diplomatiques. Il doit rencontrer dans une quinzaine de jours une délégation soviétique. Il se peut qu'elle offre déjà une occasion favorable pour un sondage prudent.